

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
14 DÉCEMBRE
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-517

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 14 décembre 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mme Sylvie Belzile
Mmes Lise Blackburn
Sonia Desgagné
M. Gilles Cardinal
Mmes Diane Durand
Ruth Gagnon
M. Michel Girard
Mmes Diane Gauthier
Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
M. Rémy Simard
Mmes Diane Perron
Diane Tremblay
Elaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mmes France Gagné (secondaire)
Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
Mme Ginette Gilbert, directrice générale adjointe
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absence motivée :

M. Régis Richard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

- Mise en place/Programme sports, arts et études au primaire
- Adjudication de contrat/œuvre d'art/Centre de formation professionnelle en métallurgie

ADOPTÉE

CC-1999-518

Ordre du jour

CC-1999-519

Procès-verbal/
23 novembre
1999

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 23 novembre 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-520

Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 23 novembre et le 9 décembre 1999.

CC-1999-521
Rapport annuel
Comité de pa-
rents

Le secrétaire général fait savoir qu'il a reçu le rapport annuel 1998-1999 du Comité de parents. Une copie de ce rapport sera remise à chaque membre du Conseil des commissaires en janvier.

CC-1999-522
Parole au public

Mme la Présidente invite les personnes présentes dans la salle à se prévaloir de leur droit de parole :

♦ M. Léger Lemieux, président du Conseil d'établissement de la polyvalente Dominique-Racine, intervient auprès des membres du Conseil des commissaires, pour signaler que l'information reçue dans le dossier de la «Vocation des écoles secondaires et des centres du secteur Chicoutimi» était déficiente et que le Conseil d'établissement de la polyvalente Dominique-Racine a soulevé plusieurs interrogations à ce sujet. Ces interrogations ont été déposées lors de la dernière session du Conseil des commissaires en un document intitulé «Position du Conseil d'établissement de l'école Dominique-Racine». Si l'information avait été connue plus tôt, de mentionner M. Léger, la position du CE de Dominique-Racine aurait pu être différente.

Pour répondre à toutes ces interrogations, Mme la Présidente, invite la directrice générale adjointe à reprendre chacun des points contenus au document du Conseil d'établissement de la polyvalente Dominique-Racine et à donner des informations sur chacun d'eux.

Par ailleurs, M. Lemieux demande que le public puisse intervenir lors de l'étude du point 4.1 «Vocation des écoles secondaires et des centres du secteur Chicoutimi». Mme la Présidente ne peut accéder à cette demande pour le moment.

♦ M. Jean-Marc Girard demande également que le public puisse intervenir lors des débats au point 4.1. Il ajoute que dans le cadre de la consultation, on se rend compte qu'entre le dépôt du document soumis à la consultation et les informations livrées ce soir, les données ont changé. Il questionne donc la validité de la consultation.

♦ M. Jeannot Jean, président du Conseil d'établissement de la polyvalente Laure-Conan, mentionne aux membres du Conseil qu'ils sont à écrire, ce soir, une page d'histoire et que ce sont les parents qui auront à assumer les choix de la Commission scolaire. Il signale aussi que le temps alloué à la consultation a été insuffisant, considérant l'importance de la décision à prendre. D'autre part, il se dit surpris que les directions d'école aient un avis opposé à celui des parents et des enseignants. Finalement, il pose des questions quant à l'endroit où sera dispensé le programme «sports, arts, études», quant à ses coûts réels, ainsi que sur la problématique de la surpopulation en situation de regroupement des 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire à la polyvalente Laure-Conan.

♦ M. Chantal Gagné, parent d'une enfant inscrite au programme «sports, arts, études», demande aux membres du Conseil de prendre une décision sage, éducative et économique. Il dit appréhender un déménagement du programme «sports, arts, études» dans le secteur nord.

À ce sujet, Mme la Présidente tient à confirmer aux parents que le programme «sports, arts, études» continuera d'être dispensé à la polyvalente Dominique-Racine. La Commission scolaire étudie même la possibilité d'implanter ce programme au niveau primaire, précise-t-elle. Par ailleurs, le centre de formation professionnelle en métallurgie qui est un développement majeur et important pour la formation des jeunes ne changera pas d'endroit. La décision est prise et ne devra pas changer.

Dans le dossier de la vocation des écoles secondaires et des centres du secteur Chicoutimi, Mme Gagné admet qu'il y a eu des changements quant aux coûts. Ceux qui avaient été avancés lors du dépôt du document de consultation ont dû être révisés à la hausse. Le dossier a évolué. Il a été constaté que si on envisageait de localiser à Laure-Conan les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire, il y aurait un manque de locaux. De plus, les coûts sont plus élevés que prévus pour répondre aux normes de sécurité à l'école Lafontaine. En conclusion, Mme la Présidente assure que la polyvalente Lafontaine sera une école secondaire accueillante, répondant aux normes de sécurité et où les jeunes pourront recevoir un enseignement de qualité.

CC-1999-523

Vocation des écoles secondaires et des centres / secteur Chicoutimi

Après que les membres du Conseil des commissaires eurent pris connaissance du compte rendu de la rencontre du comité «Vocation des écoles» et de la recommandation qu'il contient, et après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité «Vocation des écoles» ;

CONSIDÉRANT que l'hypothèse recommandée permettra de développer et de promouvoir le développement de la formation générale et de la formation professionnelle dans une bâtisse appropriée, soit la polyvalente Laure-Conan, et de développer des services de qualité aux jeunes de niveau secondaire en privilégiant une bâtisse qui convient, soit la polyvalente Lafontaine ;

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte la recommandation du comité «Vocation des écoles» et retienne l'hypothèse 10-A et 1-B contenue au document de consultation (version révisée le 14 octobre 1999) «Vocation des écoles secondaires et des centres du territoire de Chicoutimi».

ADOPTÉE

Le secrétaire général présente quelques informations préliminaires relativement aux élections aux postes de membres de l'Exécutif.

CC-1999-524

Mode d'élection
Comité exécutif

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

Que le mode d'élection soit celui du vote secret.

ADOPTÉE

CC-1999-525

Désignation/
scrutateurs

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

Que le directeur général, M. Claude Dauphinais, et le directeur du service des finances, M. Michel Simard, soient désignés pour agir comme scrutateurs.

ADOPTÉE

Puis, après que le secrétaire général eut fait lecture d'un projet de procédure d'élection,

CC-1999-526

Procédure/
élection/CE

Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :

Que la procédure suivante soit acceptée pour l'élection des membres du Comité exécutif :

1- Mise en nomination

Chaque candidature devra faire l'objet d'une proposition de la part d'un membre du Conseil. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit appuyée.

Est éligible, tout commissaire présent ou non. La ou le commissaire absent(e) doit avoir fait connaître son intention par écrit.

2- Fermeture des mises en nomination

La période de mise en nomination est close à la suite d'une proposition d'un membre du Conseil. Avant de procéder au vote, chaque candidat-e est invité-e à faire une brève intervention.

CC-1999-526
Procédure/
élection/CE
suite...

3- Le vote

Pour les cinq (5) postes au Comité exécutif

- Le président d'élection reçoit toutes les propositions de mise en nomination pour les cinq (5) postes à pourvoir au Comité exécutif, la présidente et la vice-présidente étant déjà membres d'office.
- S'il y a plus de cinq (5) candidats(es), on procède au vote.
- Pour être recevable, le bulletin de vote doit contenir autant de noms différents (pas plus, ni moins), choisis parmi les personnes mises en nomination, qu'il y a de postes à combler.
- Pour être élue, chaque personne doit obtenir la majorité absolue des votes des membres présents.
- On tient autant de tours de vote qu'il est requis pour en arriver au nombre de cinq (5) personnes.

En situation de sept (7) candidats ou plus (technique d'élimination) :

- Après chaque tour de scrutin, celle ou celui qui a reçu le moins de votes est éliminé(e).
- En cas d'égalité des votes pour les derniers candidats, un tour de scrutin supplémentaire est tenu entre les candidates et les candidats qui ont obtenu l'égalité des votes, de façon à éliminer la candidate ou le candidat qui recevra le moins de votes.

4- Dépouillement du scrutin

Pour chaque tour de vote, le dépouillement est fait dans une salle attenante.

5- Annonce du résultat

Le secrétaire général annonce le résultat du vote en ne divulguant pas le nombre de votes alloués à chaque candidat(e).

6- Destruction des bulletins

Les bulletins sont détruits en public, après chaque tour de vote par le secrétaire général.

ADOPTÉE

CC-1999-527
Mises en candidature/
élection/
Exécutif

l'Exécutif :

Puis, quant aux candidatures aux postes de membres de

- | | | |
|--------------------------|----------------|--------------------|
| • Mme Jacqueline Asselin | propose | M. Elaine Tremblay |
| • Mme Diane Durand | propose | M. Charles Lavoie |
| • Mme Diane Perron | propose | Mme Diane Tremblay |
| • M. Rémy Simard | propose | Mme Ruth Gagnon |
| • M. Gilles Cardinal | propose | Mme Sonia Desgagné |

CC-1999-528
Fermeture/mises
en candidature/
Exécutif

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu:**

Que la période des mises en candidature soit close.

ADOPTÉE

CC-1999-529
Élection/CE

CONSIDÉRANT les cinq candidatures proposées pour combler les cinq postes de membres de l'Exécutif ;

CONSIDÉRANT que les candidats, candidates acceptent le poste de membres du Comité exécutif ;

CC-1999-529
Élection/CE
suite...

Mme la Présidente déclare Mmes Sonia Desgagné, Ruth Gagnon, Diane Tremblay, Éleine Tremblay et M. Charles Lavoie, élus **MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**.

Puis,

CONSIDÉRANT que la présidente et la vice-présidente du Conseil des commissaires sont nommées d'office membres de l'Exécutif ;

Le Comité exécutif sera donc composé des personnes suivantes :

Commissaires (7) :

Mmes Liz S. Gagné
Diane Perron
Sonia Desgagné
Ruth Gagnon
Diane Tremblay
Éleine Tremblay
M. Charles Lavoie

Représentantes du Comité de parents (2) :

Mmes France Gagné (secondaire)
Céline Simard (primaire)

Le directeur général :

M. Claude Dauphinais

Par la suite,

CC-1999-530
Protocole d'entente/négociation/
entretien ménager et EHDAA

ATTENDU l'entente intervenue avec le Syndicat régional des employés de soutien, et ratifiée le 24 août 1999, relativement à la réorganisation en entretien ménager (1-2.28 et 7-1.20) ;

ATTENDU l'entente conclue avec le Syndicat régional des employés-es de soutien (SRES) CEQ, et ratifiée le 7 juin 1999, à l'effet de traiter en négociation, à l'automne 1999, la problématique concernant l'utilisation des services de plus de quatre mois des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés ;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente concernant le déroulement de la négociation dans le cadre de la réorganisation de l'entretien ménager et des surcroûts aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

ADOPTÉE

CC-1999-531
Négociation/entretien ménager

ATTENDU la résolution CC-1999-347 adoptée lors de la session du 22 juin ajournée au 29 juin 1999 ;

ATTENDU l'entente intervenue avec le Syndicat régional des employés de soutien, et ratifiée le 24 août 1999, relativement à la réorganisation en entretien ménager (1-2.28 et 7-1.20) ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

De désigner les personnes suivantes pour agir comme membres de la table de négociation dans le cadre de l'entente plus haut mentionnée :

CC-1999-531
Négociation/en-
retien ménager
suite...

- M. Germain Gravel, coordonnateur, ressources humaines
- M. Claude Côté, directeur, service de l'informatique
- M. Jean-Claude Boily, directeur d'école primaire
- M. Ghislain Tessier, adjoint administratif

et,

De mandater M. Germain Gravel pour agir comme porte-parole de la table de négociation.

ADOPTÉE

CC-1999-532
Négociation/
EHDA



ATTENDU la résolution du CC-1999-254, adoptée lors de la session du Conseil des commissaires tenue le 25 mai 1999 ;

ATTENDU l'entente conclue avec le Syndicat régional des employés-es de soutien (SRES) CEQ, et ratifiée le 7 juin 1999, à l'effet de traiter en négociation, à l'automne 1999, la problématique concernant l'utilisation des services de plus de quatre mois des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

De désigner les personnes suivantes pour agir comme membres de la table de négociation dans le cadre de l'entente plus haut mentionnée :

- Mme Ginette Gilbert, directrice générale adjointe
- M. Germain Gravel, coordonnateur, ressources humaines
- M. Laurier Harvey, directeur d'école primaire
- M. Denis Bédard, directeur adjoint d'école secondaire ;

et,

De mandater M. Germain Gravel pour agir comme porte-parole de la table de négociation.

ADOPTÉE

CC-1999-533
Reclassification/
personnel de
soutien

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

D'accepter la recommandation du comité de service des ressources humaines et de reclassifier les personnes suivantes :

- Mme Rita Lemieux, agente de bureau classe I, au poste de secrétaire de gestion, à compter du 1^{er} juillet 1998 ;
- Mme Claire Grandisson, secrétaire, au poste d'agente de bureau classe I, à compter du 1^{er} juillet 1998 ;
- M. Dany Gagnon, technicien en informatique, au poste de technicien en informatique classe principale, à compter du 2 août 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-534
Modifications/
Plan d'effectifs
professionnels

ATTENDU la vacance définitive au poste de conseiller en orientation à la suite du départ à la retraite de Mme Marjolaine Fillion ;

ATTENDU les consultations faites quant aux services à dispenser ;

CC-1999-534
Modifications/
Plan d'effectifs
professionnels
suite...

ATTENDU une réorganisation des services professionnels au Bas-Saguenay ;

ATTENDU que le projet de modifications au plan d'effectifs des professionnels et professionnelles n'entraînera pas de coûts supplémentaires ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

De modifier le poste de conseiller en orientation, à demi-temps, détenu par Mme Nancy Jean, en un poste de conseiller en orientation, plein temps, à la polyvalente de La Baie ;

De modifier le poste de conseiller en orientation, 60%, détenu par M. Michel Robert, par un poste de conseiller en orientation plein temps, 50% au Centre Durocher et 50% à la polyvalente de La Baie ;

De créer un poste de conseiller en orientation, à demi-temps, à la Polyvalente Fréchette, avec affectation au secteur du Bas-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-1999-535
Démission pour
retraite

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite, de Mme Louise Tremblay, secrétaire d'école à la polyvalente Charles-Gravel, et ce, à compter du 11 décembre 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-536
Choix de limite/
CSST

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 5 du Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation, l'employeur visé à son article 1 ou à 1.1 doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) un avis de son choix d'assumer, pour l'année de cotisation visée, le coût des prestations dues en raison des accidents du travail et des maladies professionnelles jusqu'à concurrence d'une limite, pour chaque accident de travail ou maladie professionnelle, d'un montant se situant entre 1,5 et 9 fois le maximum annuel assurable de l'année de cotisation;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires délègue à M. Claude Houde, directeur des ressources humaines, le pouvoir de signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le formulaire «Attestation du choix de la limite par réclamation», pour l'année 2000, et de communiquer à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) un choix de limite de six (6) fois le maximum annuel assurable pour l'année de cotisation 2000.

Que cette résolution entre en vigueur immédiatement.

ADOPTÉE

CC-1999-537
Suivi/plan d'ef-
fectifs/soutien
informatique

ATTENDU la résolution CC-1999-510 adoptée par le Conseil des commissaires, lors de la session du 23 novembre 1999 ;

ATTENDU que le Commission scolaire ne peut procéder en réorganisation, quant aux postes qui devraient s'ajouter au service de l'informatique ;

ATTENDU les travaux de révision réalisés au regard du plan de classification ;

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

Que la résolution CC-1999-510 soit abrogée, et,

CC-1999-537
Suivi/plan d'effectifs/soutien informatique suite...

Que le plan d'effectifs du personnel de soutien soit modifié pour y ajouter les postes suivants :

- deux (2) postes de technicien en informatique, à temps plein (35 heures par semaine) ;
- un (1) poste d'opérateur en informatique classe I, à temps plein (35 heures par semaine) ;

- un (1) poste de technicien en informatique, à temps partiel (25 heures par semaine) ;
- un (1) poste d'opérateur en informatique classe I, à temps partiel (25 heures par semaine).

ADOPTÉE

CC-1999-538
Contrat/achat d'ordinateurs

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay retienne, pour l'achat d'équipements informatiques (51 micro-ordinateurs «station») requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire, dans le cadre du programme à frais partagés NTIC (nouvelles technologies de l'information et des communications), les plus bas soumissionnaires conformes et ayant passé avec succès les tests de performance, soit :

- **PROGITECH**, pour un montant de 77 623,95\$, taxes incluses ;
- **TÉLÉNET INFORMATIQUE**, pour un montant de 3 432,35\$, taxes incluses ;

Le tout pour un montant total de 81 056,30\$, taxes incluses.

Ce contrat est alloué conditionnellement à ce que la Commission scolaire puisse bénéficier, au regard d'autres achats d'équipements informatiques qui pourraient être faits à même le résidu du budget prévu, des mêmes conditions de vente de la part du fournisseur concerné, et ce, jusqu'au 1^{er} février 2000.

ADOPTÉE

CC-1999-539
Contrat/économie d'énergie

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par la firme Unigec démontrant des économies d'énergie potentielles annuelles d'environ 200 000\$;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

D'accorder le contrat en fourniture et installation de systèmes de contrôle énergétique dans les écoles identifiées de la Commission scolaire, à la firme Honeywell, pour un montant de 560 324,97\$;

De financer le projet à même le fonds d'investissements et de ce fait, de ne pas se prévaloir, dans l'immédiat, de la résolution CC-1999-355 ;

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer les documents inhérents à ce contrat.

ADOPTÉE

CC-1999-540
Amendement/
politique d'appro-
visionnement

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT l'avis légal reçu de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'amender la politique d'approvisionnement en biens et services ((P)-RM-1999-01) de manière à y insérer le texte suivant au point 13.2.4 :

«Exception faite des appels d'offres publics estimés à 100 000,00\$ et plus, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pourra favoriser, pour un produit ou un service équivalent, les entreprises ayant leur siège social et/ou établissement commercial sur son territoire si l'écart dans le prix soumissionné n'excède pas 5% avec un maximum de 500,00\$.»

ADOPTÉE

CC-1999-541
Annulation d'ap-
pel d'offres/con-
trôle des alarmes

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

D'annuler l'appel d'offres du 17 septembre 1999 relativement au contrôle des alarmes.

ADOPTÉE

CC-1999-542
Contrat/certificats
de localisation

CONSIDÉRANT l'appel d'offres en vue de l'obtention de certificats de localisation pour certaines écoles, afin de permettre le transfert de propriétés des ex-Commissions scolaires à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accorde aux plus bas soumissionnaires conformes les contrats par école pour l'obtention de certificats de localisation, sauf pour l'école Saint-Philippe, la polyvalente Lafontaine et le Centre Multiservices, lesquels seront traités en 2000-2001, le tout tel que défini en un tableau comparatif, daté du 6 décembre 1999, et déposé au Conseil des commissaires.

ADOPTÉE

CC-1999-543
Projet/programme
sports, arts, étu-
des au primaire

CONSIDÉRANT QUE le comité des services éducatifs jeunes a reçu une demande de représentants de parents regroupant plusieurs organismes sportifs et culturels, pour la mise en place d'un programme «sports, arts, études» au niveau primaire, pour septembre 2000, dans une école à être identifiée en collaboration avec les services éducatifs ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des services éducatifs jeunes, au regard de la mise en place d'un tel programme, sous réserve toutefois, comme pour tout projet particulier d'école, que les frais inhérents au transport, à l'organisation scolaire ou autres soient à la charge des parents ;

CC-1999-543

Projet/programme sports, arts, études au primaire suite...

Il est proposé par Mme Lise Blackburn et résolu :

D'accepter la recommandation du comité des services éducatifs jeunes et de poursuivre l'étude en vue de la mise en place d'un programme «sports, arts, études» au niveau primaire, à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, et ce, pour septembre 2000.

ADOPTÉE

Après que le secrétaire général eut fait un bref historique du dossier, et après échanges et discussion,

CC-1999-544

Contrat/œuvre d'art/Centre de métallurgie

Il est proposé par Mme Éline Tremblay et résolu :

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le contrat d'exécution d'œuvre d'art avec M. René Taillefer, pour la réalisation de l'œuvre dans le cadre de la construction du centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à la polyvalente Laure-Conan, le tout conformément à la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

ADOPTÉE

CC-1999-545

Rapport de la présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au membres du Conseil, des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ◆ **Le 24 novembre 1999**, participation à une conférence de presse organisée par l'Université du Québec à Chicoutimi, relativement à une formation sur l'éthique offerte aux élus de la région par ladite Université ;
- ◆ **Les 26 et 27 novembre 1999**, participation à une rencontre du Bureau de direction, ainsi qu'à une rencontre du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui ont eu lieu à Québec ;
- ◆ **Le 29 novembre 1999**, participation à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement ;
- ◆ **Le 29 novembre 1999**, participation à une rencontre du comité sur la vocation des écoles ;
- ◆ **Le 29 novembre 1999**, participation à une rencontre des membres de l'Exécutif relativement à la délégation des fonctions et pouvoirs ;
- ◆ **Le 30 novembre 1999**, participation à une rencontre du comité de négociation locale avec le personnel enseignant ;
- ◆ **Le 1^{er} décembre 1999**, participation à un colloque sur la ruralité, chapeauté par le Conseil régional de concertation et de développement ;
- ◆ **Le 3 décembre 1999**, participation à une rencontre du comité de négociation locale avec le personnel enseignant ;
- ◆ **Le 6 décembre 1999**, participation à une rencontre du comité de sélection pour le choix d'une personne en vue d'assumer le remplacement d'une direction adjointe à la polyvalente Dominique-Racine ;
- ◆ **Le 7 décembre 1999**, participation à une rencontre du comité de négociation sur l'entretien ménager et les surcroûts aux EHDA ;
- ◆ **Le 8 décembre 1999**, participation à une rencontre du Centre local d'emploi de La Baie ;
- ◆ **Le 10 décembre 1999**, participation à une conférence téléphonique du Bureau de direction de la Fédération des Commissions scolaires du Québec ;
- ◆ **Le 13 décembre 1999**, participation à une rencontre du comité sur la vocation des écoles, ainsi qu'à une rencontre avec les représentants des trois associations syndicales pour répondre à leur questionnaire relativement à la vocation des écoles ;

- ◆ **Le 14 décembre 1999**, participation à une rencontre avec les représentants du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, concernant la mise sur pied d'une table de travail au regard d'un projet de formation sur la prévention de toute forme de violence, à l'intention du personnel enseignant.
-

CC-1999-546
Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général, M. Claude Dauphinais, fait mention des informations suivantes :

Quant à sa participation à diverses activités d'importance :

- ◆ Rencontre du Conseil des commissions scolaires de la région 02, le 18 novembre dernier, à Roberval. Le compte rendu de cette rencontre a été remis à chacun des membres du Conseil ;

- ◆ Rencontre annuelle MEQ-ADIGECS, à laquelle le ministre de l'Éducation, François Legault, participait et où il fut principalement question d'imputabilité et de reddition de compte ;

- ◆ Colloque de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS), où les participants, participantes ont eu l'occasion de réfléchir entre autres, sur des thèmes tels, «Les fondements de la pensée et de la pratique administrative» et «Du management normatif au management participatif» ;

- ◆ Déjeuner-causerie de Crêpas (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire) qui a porté principalement sur un projet d'organisation, à l'automne 2000, d'un «Chantier régional écoles/entreprises/milieu pour la persévérance scolaire».

CC-1999-547
Rapport/comités
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie du compte rendu des comités de service suivants :

- ◆ comité de service des ressources matérielles et informatiques du 16 novembre 1999 ;
 - ◆ comité de service des ressources humaines du 7 décembre 1999 ;
 - ◆ comité de service des ressources financières du 16 novembre 1999.
-

CC-1999-548
Rapport/Comité
de parents

Mme Céline Simard, représentante des parents au Conseil des commissaires, fait savoir que le Comité de parents a tenu une rencontre le 6 décembre dernier. Elle fait rapport au Conseil sur les points suivants qui ont fait l'objet d'une attention particulière dudit Comité :

- Le Comité de parents a rencontré M. Claude Bilodeau. Ce dernier a alors livré de l'information sur des sessions de formation sur la communication avec les jeunes, le dépannage et la prévention en toxicomanie, qui seront dispensées en janvier.

- Mme Hélène Beaulieu a été désignée pour représenter le Comité de parents au sein du Projet RISC (rapidité d'intervention des services concertés).

- Le Comité de parents a résolu de ne pas adhérer à la Fédération régionale des Comités de parents ;

- Mmes France Gagné et Nadine Boivin ont été désignées pour agir comme représentantes du Comité de parents au comité de la Commission sur la vocation des écoles 1999-2000.

- La présidente de la Commission scolaire a rencontré les membres du Comité de parents pour livrer de l'information au regard des états financiers 1998-1999 et du budget de la Commission pour l'année 1999-2000.

CC-1999-549
Rapport/comité
EHDA

Mme la commissaire Ruth Gagnon passe en revue brièvement le compte rendu de la rencontre du Comité EHDA de la Commission scolaire, tenue le 29 novembre 1999.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général